

Interpellation présentée par le député :
M. Bertrand Buchs

Date de dépôt : 7 juin 2011

Interpellation urgente écrite **Crise à l'AI !**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les médecins genevois travaillant pour l'AI sont en soucis. Depuis plusieurs années, le Service médical (**SMR : Service Médical Régional**), pour les cantons de Genève et de Vaud, a été regroupé à Vevey, sous la direction d'un médecin chef.

Ce type de structure permettait un vrai travail en réseau avec un partage des connaissances. La formation continue était également plus facilement assurée. Les médecins traitants trouvaient à qui parler. Le médecin de l'AI était valorisé et sa fonction clarifiée.

Malheureusement, il se mble que cette au tonomie n'a pas plu. Exit le médecin chef, entrée en scène d'un juriste.

Dès maintenant, les médecins seront supervisés par cette personne.

De plus, les médecins genevois seront rapatriés à Genève dans des locaux absolument pas adaptés à l'examen médical.

Retour à la situation antérieure.

Les médecins de l'AI tirent la sonnette d'alarme.

Ils ne veulent pas être dirigés par un juriste. Ils veulent garder leur autonomie, valeur essentielle à l'exercice de leur fonction et garante d'une étude objective des dossiers médicaux.

Il est probable qu'une vague de démission va se produire.

La grève a été envisagée.

Ma question est donc la suivante :

Le Conseil d'Etat a-t-il le pouvoir d'intervenir auprès de l'AI pour que cette décision soit abandonnée, qu'un nouveau médecin chef soit nommé et que le service médical pour Genève et Vaud reste à Vevey ?